

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL DU VENDREDI 24 MAI 2019

Date de la convocation : 17 mai 2019

L'ordre du jour est le suivant :

- Suivi des travaux et projets en cours
- Transfert de la compétence « assainissement des eaux usées » au 1^{er} janvier 2020
Modalités de mise en œuvre
- Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de transport de gaz –
année 2019
- Marché de groupement de commandes Prévention-Sécurité
- Convention de servitude
- Jury d'assises 2020
- Personnel communal
- Délibérations et questions diverses

Présents : BOBINEAU Joël, GORALCZYK Henri, TOUTAIN Evelyne, SABOURAUD Damien, AUGUIN Denise, BOBINEAU Marinette, BONNEAU Stéphane, COLAS René-Louis, LARDY Jackie, PICARD Claude, SPENNATO Fabienne

Absents excusés : ALLETRU Sonia (pouvoir à TOUTAIN Evelyne), ROYER Stéphanie

Absent : BELOUIN Jacky

Secrétaire de séance : GORALCZYK Henri

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu de conseil. M. PICARD fait remarquer l'erreur dans la date de la visite en mairie de M. HENRIET, Député de Vendée ; il s'agit du 18 octobre et non du 13.

1 – SUIVI DES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS

Lotissement « Village du Moulin » : Monsieur le Maire a, de nouveau, contacté M. VERONNEAU pour lui demander une première estimation de la première tranche de travaux. Le retour est toujours en attente, à ce jour. Monsieur le Maire se réjouit des premières

demandes informelles de terrain ; certains particuliers ont même le projet d'acquérir 2 terrains.

Ensemble commercial, centre de soin et office de tourisme : Monsieur le Maire a rencontré M. TANGUY, l'architecte qui lui a présenté le nouveau plan (en incluant le projet de la MAM).

Monsieur le Maire fait part de sa rencontre avec les personnes porteuses du projet de la MAM qui ont pris connaissance du plan : elles semblaient plutôt ravies. Monsieur le Maire a évoqué la question des charges avec ces personnes : elles ne seraient pas contre de payer un loyer ainsi que les différentes charges.

Monsieur le Maire fait remarquer que la surface utile a augmenté (soit une surface totale de 162,65 m²) et que cela engendre donc une hausse du coût des travaux. En effet, le coût total des travaux était estimé à 710 000 €. La surface ayant augmenté, la maîtrise d'œuvre augmente également de 17 013€ HT.

Tous les élus acceptent de signer ce nouvel avenant.

Monsieur le Maire poursuit en expliquant à l'assemblée qu'une validation de diagnostic amiante (par le cabinet E-Maiding pour un montant de 1 840€ HT) et d'une étude de sols (par le cabinet IGESOL pour un coût de 3 055€ HT) doit être faite, avant de débiter les travaux.

L'ensemble du conseil valide ces deux études.

Parking Rue des Juifs : Monsieur le Maire fait constater le bon avancement des travaux d'aménagement par l'entreprise Charrier. Tous les élus sont satisfaits du résultat.

Monsieur le Maire pose la question de l'embellissement du mur (crépi ? fresque murale ? ...).

Monsieur le Maire attend les propositions des autres élus.

Travaux des ERP : Monsieur le Maire fait noter qu'il reste encore quelques travaux qu'il aimerait voir achevés.

A la salle Jean-Louis RIPAUD, la question du retour de l'escalier semble poser quelques soucis... La chaudière de la salle a été changée et le système de ventilation revu : une dernière sonde reste à poser. Monsieur le Maire regrette l'accès facile du thermostat aux usagers de la salle (ne faudrait-il pas le bloquer à une certaine température ?).

Travaux de voirie : M. SABOURAUD informe tous les élus du début des travaux, prévus à partir de la semaine 29 (à compter du 15 Juillet). Monsieur le Maire aimerait connaître le montant total des travaux (il avait été question d'une dernière négociation lors de la précédente réunion de conseil).

Monsieur le Maire fait savoir qu'un projet de réfection d'un chemin communal au niveau de la Route Touristique est envisageable ; les travaux seraient réalisés par les agents communaux.

2 – TRANSFERT DE COMPÉTENCES « ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES » AU 1^{ER} JANVIER 2020 – MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Monsieur le Maire explique qu'actuellement, la Communauté de Communes du Pays Fontenay – Vendée a compétence de l'assainissement non collectif. Pour permettre un équilibrage des budgets entre les communes, la Communauté de Communes aimerait prendre la compétence de l'assainissement collectif, en 2020.

A l'unanimité, les élus donnent la compétence « assainissement des eaux usées » à la Communauté de Communes du Pays Fontenay – Vendée à compter du 1^{er} Janvier 2020.

3 – REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES OUVRAGES DE TRANSPORT DE GAZ – ANNÉE 2019

Monsieur le Maire avise les élus du montant de cette redevance : 139€ pour 3 479 mètres de canalisations.

Tous les élus acceptent cette redevance.

4 – MARCHÉ DE GROUPEMENT DE COMMANDES PRÉVENTION – SÉCURITÉ

Tous les élus sont d'accords pour mettre en place un service mutualisé Prévention – Sécurité afin d'en diminuer les coûts.

5 – CONVENTION DE SERVITUDE

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la mise en place d'une convention établie entre le SyDEV et la commune de MERVENT ; le SyDEV doit passer sur une parcelle communale afin d'électrifier l'antenne téléphonique au Chêne Tord.

L'ensemble du conseil accepte de signer la convention de servitude.

6 – JURY D'ASSISES 2020

Par un tirage au sort, les personnes désignées pour être inscrites sur la liste des jurys d'assises sont Mme MINAUD Ysaëlle et M. CHAIGNEAU Yves.

7 – PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur le Maire fait lecture de la lettre du Centre de Gestion notifiant le passage de Mme MITARD au grade de Rédacteur territorial.

L'ensemble des élus valident cette promotion.

8 – DÉLIBÉRATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Achat de la maison Rue de la Vallée : Monsieur le Maire annonce que la signature de l'acte est prévue le 11 juin.

L'ensemble des élus approuve la signature.

Location de la salle Jean-Louis RIPAUD : Monsieur le Maire fait part de deux demandes de tarif préférentiel pour la location de la salle. La première émane du Club de Hand de Foussais Payré (250€ au lieu de 520€ car des licenciés habitent Mervent). La seconde a été faite par le Club de l'amitié de Foussais Payré (demande de location à 80€ suite à la régularité de la location annuelle).

Les élus acceptent de faire appliquer ces deux tarifs préférentiels.

Entretiens divers : Monsieur le Maire relate son entretien avec Mme COURCOL, sophrologue, ce vendredi 24 mai. Actuellement bénévole, elle souhaiterait se mettre à son compte, et demande donc une salle pour pratiquer ses cours. Monsieur le Maire lui a proposé provisoirement la salle du conseil ou la salle de réunion ce qui semblait lui satisfaire.

Monsieur le Maire aimerait connaître les dates de ses cours pour lui mettre à disposition les salles en tenant compte des autres utilisations (gym, stage de guitare, ...). Mme COURCOL souhaiterait étendre sa pratique aux élèves de l'école comme elle le fait déjà à Pissotte sur la pause méridienne. Monsieur le Maire en informera les enseignantes et lui mettrait la salle de motricité à disposition.

Monsieur le Maire poursuit en évoquant son entrevue avec Mme DEMAIN, psychologue, qui recherche un cabinet pour exercer en libéral. Monsieur le Maire pensait à un local dans le nouvel espace du centre bourg.

SARL Kristensen : Monsieur le Maire a été contacté par M. Nouaille Degorce. Un rendez-vous a été fixé le 5 juin prochain pour évoquer un nouveau projet par la société KRISTENSEN.

Aide Notre-Dame : Monsieur le Maire fait lecture d'une lettre de l'Association des Maires de France (AMF) concernant une demande de subvention pour les travaux de rénovations de la cathédrale Notre-Dame à Paris.

Tous les élus refusent de verser dès maintenant une aide financière pour la réfection de Notre-Dame en raison des sommes déjà récoltées au niveau national.

Barrage de Mervent : Monsieur le Maire informe les élus que la maison d'habitation du responsable du barrage de Mervent, qui appartient à Vendée Eau, va être démolie pour en faire un parking. Monsieur le Maire fait part de la proposition de Vendée Eau : construire des toilettes publiques pour les visiteurs du barrage. Après avoir appris que l'entretien des sanitaires devraient être pris en charge par la Municipalité, les élus ont refusé, à l'unanimité, cette proposition de projet.

Trivalis : Monsieur le Maire fait lecture de la lettre de Trivalis invitant les élus à venir visiter le centre de Tri-Vendée, sur réservation. Certains élus se sont laissés tenter.

Fête de la Musique (le 28 Juin 2019 de 19h30 à minuit) : M. BONNEAU annonce que les banderoles et affiches sont prêtes ; il demande une aide de la part des élus pour la pose des banderoles à des points stratégiques. Chaque élu est parti avec des affiches et des flyers qu'ils déposeront dans différents établissements (commerce, offices de tourisme...). M. BONNEAU en profite pour rappeler le déroulement de la soirée (6 groupes musicaux sur 3 scènes) en précisant que la restauration sera gérée par un Food-Truck.

La séance est levée à 23h15.

Prochaine réunion de conseil : Mercredi 26 Juin 2019, à 20h30

MEMBRES PRÉSENTS :

BOBINEAU Joël :

GORALCZYK Henri :

TOUTAIN Evelyne :

SABOURAUD Damien :

AUGUIN Denise :

BOBINEAU Marinette :

BONNEAU Stéphane :

COLAS René-Louis :

LARDY Jackie :

PICARD Claude :

SPENNATO Fabienne :